



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'INDRE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE
ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

ARRETE N° *2015-105* du *8* OCT. 2015

**Modifiant l'arrêté n° 2012052-0004 du 21 février 2012 portant composition de la
Commission Départementale de
Réforme des agents de la fonction publique hospitalière**

**LE PREFET,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,**

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 65.773 du 09 septembre 1965 portant règlement d'administration et modifiant le décret n° 49.1416 du 5 octobre 1949 pris pour l'application de l'article 3 de l'ordonnance n° 45.993 du 17 mai 1945 et relatif au régime de retraite des tributaires de la Caisse Nationale de Retraite des agents des collectivités locales ;

Vu le décret N° 2003-655 du 18 juillet 2003 relatif aux commissions administratives paritaires locales et départementales de la fonction publique hospitalière ;

VU l'arrêté du 4 août 2004 modifié relatif aux Commissions de Réforme des agents de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

VU l'arrêté n° 2012052-0004 du 21 février 2012 portant composition de la commission départementale de réforme des agents de la fonction publique hospitalière ;

VU les résultats des élections aux commissions administratives paritaires départementales du 4 décembre 2014 ;

VU la cessation d'activité de Mme Thérèse DELRIEU au sein du conseil d'administration du Centre départemental des Grands Chênes ;

Sur proposition de Madame la directrice de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de l'Indre,

.../...

ARRETE

L'arrêté n° 2012052-0004 du 21 février 2012 est ainsi modifié :

Article 1 : La composition de la Commission Départementale de Réforme des agents de la fonction publique hospitalière est fixée comme suit :

- le Préfet ou son représentant, Président
- deux médecins généralistes titulaires et deux médecins suppléants :

titulaires

Docteur Jean-Pierre FLEURY
54 bd Moulin Neuf
36000 CHATEAUROUX

Docteur Yves de TAURIAC
4, rue des Jardins
36320 VILLEDIEU-SUR-INDRE

suppléants

Docteur Joël PASDELOUP
Centre psychothérapique de Gireugne
36250 SAINT-MAUR

Docteur Jean-Jacques BRUNEAU
1 allée Henri Tardivat
36330 VELLES

- s'il y a lieu, pour l'examen des cas relevant de sa compétence, un médecin spécialiste suivant annexe jointe
- deux représentants de l'administration suivant annexe jointe
- deux représentants du personnel suivant annexe jointe

Article 3 : Le mandat des représentants de l'administration et celui des représentants du personnel prennent fin lorsqu'ils cessent d'appartenir aux commissions et conseils au titre desquels ils ont été désignés ou élus. Ce mandat est prorogé jusqu'à ce qu'il soit procédé à une nouvelle désignation des membres de la commission de réforme.

Article 4 : Le Secrétaire Général de la Préfecture et la Directrice départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site Internet des services de l'État dans l'Indre, à la rubrique RAA.



Alain ESPINASSE

ANNEXES

I- ETABLISSEMENTS PUBLICS HOSPITALIERS

titulaires	<u>Représentants de l'administration</u>	suppléants
M. Laurent-Michel PINEAU Mairie de Levroux		M. Jean-Noël VACHER Centre Hospitalier de BUZANCAIS
M. Désiré BAHER C.S.P.C.P. ISSOUDUN		M. Michel BOUGAULT C.S.P.C.P. ISSOUDUN

titulaires	<u>Représentants du personnel</u>	suppléants
<u>Personnel de direction</u>		
Mme Evelyne BLONDET C.H. de Châteauroux		M. Patrick ERDEVEN C.H. de Châteauroux
M. Hervé PIGALE Blanche de Fontarce		M. Serge BARRAT EHPAD Châtillon-sur-Indre

Catégorie A

- ***Personnels soignants***

Mme Nadège BANAIK
CH Châteauroux

Mme Carole BARRAULT
CH Châteauroux

M. Patrice LE BAIL
CD Les Grands-Chênes

Mme Chantal DECREUX
CH Châteauroux

- ***Personnels administratifs***

Mme Christine PROT
CSPCP Issoudun

Mme Claudie MARCHAND
EPD Blanche de Fontarce

Catégorie B

- ***personnels techniques***

M. Emmanuel LUGNOT
CH Châteauroux

M. Florian RENARD
CH Châteauroux

M. Patrice CRON
CH Le Blanc

M. Fabrice BILLARD
EPD Blanche de Fontarce

- ***personnels soignants***

Mme Séverine DOUCET
CH Châteauroux

M. Joël SOULCIE
CSPCP Issoudun

Mme Bernadette DECHANSIAUD
EPD Blanche de Fontarce

Mme Fatoumata SAMAKE
CH Issoudun

• ***personnels administratifs***

Mme Elisabeth GAULTIER
CH Châteauroux

Mme Valérie MAILLET
CH Châteauroux

Mme Véronique MOREAU-JOSEPH
CH Châteauroux

Mme Véronique EHRMANN
CH Châteauroux

Catégorie C

• ***personnels ouvriers***

M. Claude FERRE
Le Bourg 36100 BRIVES

M. Benoit MARCHADIER
C.H. Châteauroux

M. Jean-Claude MORTUREUX
CH Châteauroux

M. Olivier DUBREU
CH Issoudun

• ***personnels soignants***

M. Norbert CARCY
CSPCP Issoudun

Mme Céline VERSCHOOTE
CH Châteauroux

M. Pascal BRION
C.H. Châteauroux

Mme Valérie VAUZELLE
CH le Blanc

• ***personnels administratifs***

Mme Marie-Laure LAMIOT
CH Châteauroux

Mme Delphine BERNERON
CH Châteauroux

Mme Christelle DENIAU
CDGI Les Grands Chênes

Mme Pauline TOURTE
CDGI Les Grands Chênes

• ***personnels médicaux : sages-femmes***

Mme Hélène JOBIC
CH Issoudun

Mme Karine FRERARD
CH Châteauroux

Mme Aurélie ESNAULT
CH Châteauroux

Mme Virginie JEANNARD
CH Châteauroux

II- MEDECINS SPECIALISTES

titulaires

suppléants

CANCEROLOGIE

Dr Patrick SERPEAU

CARDIOLOGIE

Dr François JADOT

RHUMATOLOGIE

Dr Michel CHARPENTIER

Dr Camille FAUQUEZ

NEPHROLOGIE

Dr Nadji AMMAR

Dr Didier TESTOU